

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 5 mars 2021

❖ Séance du 05/03/2021

Les membres du conseil municipal de la commune de Merle-Leignec se sont réunis à 20h30 à la salle Jean Marey sur la convocation qui leur a été adressé par le maire le 01/03/2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

●●●●●●●●●●

❖ Étaient présents : René AVRIL, Caroline CIVARD, Nicole BOYER, Christian BAUGROS, Jérôme BONNARD, René NOAILLY , Alain LACHAT Roger JULIAN, Pascal FOREST

❖ Étaient représentés : Stéphanie DORVIDAL, Bernard MAREY

●●●●●●●●●●

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Caroline CIVARD est volontaire pour cette tâche.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 5 février 2021 est approuvé à l'unanimité

●●●●●●●●●●

❖ Points à l'ordre du jour

➤ Délibération portant sur la durée d'amortissement de travaux d'assainissement du camping

Il y a plusieurs années, une dépense concernant l'assainissement du camping a été imputée par erreur sur le budget M49 de l'assainissement. L'assainissement du camping étant uniquement destiné à cet équipement, en 2014 cette dépense a été réintégrée au budget M14 de la commune pour 24 019.35€. Comme elle n'a jamais été amortie, il est proposé au conseil de l'amortir sur 1 an en 2021.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Délibération portant sur la durée d'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement

Chaque année est versée à Loire Forez une attribution de compensation en Investissement. Celle-ci est ensuite amortie et cet amortissement est neutralisé. Afin que l'amortissement soit valorisé en recettes d'investissement mais ne représente pas une trop grosse charge en dépenses de fonctionnement il est proposé de l'amortir sur 5 an. En 2020 a été versé 20 526€ à LFA. L'amortissement annuel serait donc de 4 105.20€ par an.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Délibération portant sur l'approbation du compte de gestion

Il est présenté au conseil le compte de résultat du comptable public pour 2020. Il est proposé au conseil d'approuver ce compte de résultat.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Délibération portant sur l'approbation du compte administratif

Il est présenté au conseil le compte de résultat de la commune pour 2020. Il est proposé au conseil d'approuver ce compte de résultat. Le Maire ne participe ni au débat ni au vote.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur l'affectation du résultat**

Le résultat de fonctionnement 2020 présente un excédent cumulé de 179 672.72€. Le résultat cumulé d'investissement présente un besoin de financement de 2 721.80€. Il est proposé d'affecter 50 000€ au compte 1068 en recettes d'investissement et 129 672.72€ au compte 002 à l'excédent reporté en recettes de fonctionnement

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur le vote du BP**

Le budget 2021 est présenté au chapitre à l'équilibre en fonctionnement pour un total de 444 982.72€ et à l'équilibre en investissement pour un total de 176 334.07€. Il est proposé au Conseil d'approuver ce budget pour l'exercice 2021.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur la révision des tarifs du camping**

Les tarifs du camping n'ont pas été réévalués depuis plusieurs années. En raison de l'augmentation de la charge que représentent les frais de fonctionnement et notamment les coûts d'électricité il est proposé une augmentation des tarifs des emplacements résidentiels de l'ordre de 10% qui seront arrondis, ainsi que l'institution d'un forfait électricité de 35€ par an et par emplacement. De même, les tarifs des locations de passage (emplacements tente, mobile home...) seraient réévalués de 10%. Il est proposé au conseil d'approuver ces nouveaux tarifs.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur l'achat de terrains à Merle**

Dans le cadre du projet de salle communale la commune devra acquérir deux terrains. Il est proposé au conseil d'approuver l'achat de ces deux terrains et d'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire aux diverses formalités.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

●●●●●○●●●●●

❖ **Questions diverses**

- Coût des barrières à neige

Plus personne ne souhaitant s'exprimer Monsieur le Maire clôt la séance du conseil à 23h30

